Contre le Violence Mineurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 novembre 2026 — Sous embargo jusqu'au lundi 2 novembre 2026, 11h00 (CET)

VAVISA 2026 : 63 % des 18-21 ans déclarent avoir subi au moins une violence sexuelle au cours de leur vie

Une enquête nationale inédite qui interroge directement adolescents et jeunes adultes sur l'ensemble des violences sexuelles, y inclus en ligne, subies au cours de leur vie.

L'association Contre les Violences sur Mineurs (CVM) présente aujourd'hui les résultats de VAVISA 2026, enquête épidémiologique menée auprès de 2 556 jeunes de 15 à 21 ans, en France hexagonale et dans les territoires ultramarins. Le rapport de l'enquête est remis officiellement à Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance, au ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Une lecture croisée de toutes les formes de violences sexuelles

Pornographie, cyberviolences, violences sexuelles avec contact physique, inceste, exploitation sexuelle : ces réalités sont souvent étudiées séparément. VAVISA 2026 les analyse ensemble, pour comprendre leurs continuités et leurs cumuls dans les parcours des jeunes.

L'enquête a été réalisée avec le soutien de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), dans le cadre de la mesure 20 du Plan de lutte contre les violences faites aux enfants, en collaboration avec Sorbonne Université, l'Inserm, l'AP-HP et IPSOS BVA.

Des violences fréquentes, multiformes, souvent cumulées

63 % des 18-21 ans déclarent avoir subi au moins un acte de violence sexuelle au cours de leur vie. 22 % déclarent des faits relevant de la qualification de viol.

Les violences sexuelles prennent des formes diverses, surviennent dans différents contextes, notamment familiaux, relationnels et numériques, et peuvent se répéter ou se cumuler au cours des parcours de vie.

L'inceste : des violences plus précoces, plus contraintes, plus répétées

9 % des 18-21 ans rapportent avoir subi de l'inceste et/ou des violences sexuelles intrafamiliales au cours de leur vie. Ces faits surviennent en moyenne à 9 ans, contre 16 ans pour les violences sexuelles commises hors de la famille.

Exploitation sexuelle : des données nationales jusqu'ici manquantes

5 % des 18-21 ans déclarent avoir reçu une contrepartie pour un acte sexuel physique et/ou contenu sexuel en ligne. Parmi les jeunes concernés, un peu plus de la moitié situent le premier fait avant leurs 18 ans.

Des jeunes plus exposés aux violences que d'autres

L'exposition est plus forte chez les jeunes suivis par l'Aide sociale à l'enfance (80 % déclarent au moins une violence sexuelle subie) ou par la Protection judiciaire de la jeunesse (87%). Elle l'est aussi chez les jeunes qui déclarent des difficultés de santé physique et/ou psychologique, ou encore certaines orientations sexuelles.

Dans les territoires ultramarins, l'inceste est plus souvent rapporté (14 %, contre 8 % dans l'Hexagone) et une révélation des violences moins fréquente.

Contre le Violence Mineurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Révéler : le plus souvent à un ami

Trois jeunes victimes sur quatre ont parlé des violences subies, le plus souvent à un ami. Seulement 22 % d'entre elles se sont adressées à un professionnel ou à un dispositif d'aide.

Une prévention nécessairement décloisonnée : quatre priorités

Les violences sexuelles chez les jeunes ne peuvent plus être appréhendées séparément les unes des autres. VAVISA 2026 dégage quatre priorités liées une prévention transversale :

1. Remettre les familles au cœur de la prévention.
2. Intégrer pleinement dans la prévention le continuum des lieux dans lesquels s'exercent les violences sexuelles.
3. Accentuer la formation des professionnels et prioriser les actions de prévention auprès des enfants et des jeunes les plus vulnérables.
4. Renforcer, dès le plus jeune âge, les capacités et la participation des enfants et des jeunes à agir.

« *Ces résultats donnent une mesure directe de ce que vivent les jeunes, parce que nous les avons interrogés sur des faits. Ils montrent à la fois la précocité de l'entrée dans la sexualité, et la précocité des violences sexuelles. Ces dernières se produisent dans tous les lieux de vie et sont peu révélées à un professionnel. Notre rôle est d'en tirer des outils et des formations pour que chaque adulte au contact des jeunes sache repérer, écouter et orienter.* » – Mélanie Dupont, psychologue, docteur en psychologie et présidente de l'association CVM.

« Ces chiffres doivent être un électrochoc. Quand 63 % des jeunes de 18 à 21 ans déclarent avoir subi au moins une violence sexuelle, nous ne pouvons ni détourner le regard ni nous résigner. Derrière ces statistiques, il y a des enfants, des parcours de vie, des souffrances trop souvent silencieuses. Nous devons désormais transformer ces constats en actes, parce qu'aucun enfant ne devrait avoir à se protéger seul. » – Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance.

Informations pratiques

- Lundi 2 novembre 2026 à 10h, présentation des résultats à 10h45, remise officielle du rapport à 11h.
- Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées – salle Fontenoy, 14 avenue Duquesne, 75007 Paris.
- Rapport téléchargeable en version intégrale (178 p.) et synthèse (28 p.) sur www.association-cvm.org

Méthodologie de cette enquête de victimation

2 556 jeunes de 15 à 21 ans ont répondu à un questionnaire anonyme, de mars à juin 2026, en France hexagonale et dans les territoires ultramarins. Les résultats de prévalence portent sur les 18-21 ans : 2 269 répondants, dont 1 843 issus du panel IPSOS BVA et 426 recrutés par lien ouvert ; pourcentages pondérés. Les réponses des 287 jeunes de 15-17 ans sont analysées comme tendances exploratoires, non représentatives. Les données sont déclaratives. Elles décrivent des associations, sans démontrer de lien de causalité.

À propos de l'association Contre les Violences sur Mineurs (CVM)

Fondée en 2008, CVM est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général. Elle réunit des professionnels de la protection de l'enfance. CVM produit des connaissances scientifiques sur les violences faites aux mineurs, les traduit en ressources et en outils pédagogiques, et forme les professionnels de l'enfance pour repérer, écouter, orienter et alerter. L'association ne prend pas en charge de situations individuelles : elle oriente vers les dispositifs compétents. Sécuriser les adultes pour mieux protéger les enfants – www.association-cvm.org

Contacts presse
- Association CVM : Virginie Eidel – v.eidel@association-cvm.org
- Cabinet de Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance : sec.presse.hce@social.gouv.fr